

In Monte Artium

Journal of the Royal Library of Belgium

In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium

EDITORIAL BOARD

Sara Lammens (General Director a.i. of the Royal Library of Belgium)

Dr. Nathaël Istasse (Royal Library of Belgium)

Dr. Fran Stroobants (Royal Library of Belgium)

Sophie Vandepontseele (Royal Library of Belgium)

ADVISORY BOARD

Prof. Marc Boone (Ghent University)

Prof. Claude Bruneel (Université Catholique de Louvain)

Dr. Andrew Burnett (London)

Prof. François de Callatay (Royal Library of Belgium & Académie royale de Belgique)

Dr. Isabelle de Conihout (Paris)

Prof. Em. Luc De Vos (Royal Military Academy, Belgium)

Prof. Jean-Pierre Devroey (Université Libre de Bruxelles)

Prof. P. G. Hoftijzer (Leiden University)

Dr. Thomas Kren (J. Paul Getty Museum, Los Angeles)

Dra Luisa Lépez-Vidriero (Real Biblioteca Palacio, Madrid)

Dr. Scot McKendrick (The British Library, London)

Prof. Andrew Meadows (New College, Oxford University)

Dr. Paul Thirion (Bibliothèques de l'Université de Liège)

Dr. Peter van der Krogt (Utrecht University)

Prof. Jan Van der Stock (Katholieke Universiteit Leuven)

In Monte Artium

Journal of the Royal Library of Belgium

13

2020



BREPOLS

In Monte Artium. Journal of the Royal Library of Belgium

is a peer reviewed scholarly journal devoted to all fields of scientific research regarding the Library's collections and activities, including manuscripts, books, prints & drawings, maps, library and information sciences, the history of texts, literature, numismatics and the history of music.

Notes for contributors.

We welcome papers written in an international language. All contributions should have a connection to the collections of the Royal Library of Belgium, and no short notes or book reviews are published. Contributions should be sent for approval to one of the members of the editorial board. Please contact us before finalizing footnotes and plates. The deadline for each volume is June, so manuscripts should preferably be transmitted to us by the end of May at the latest.

Please contact:

Nathael Istasse or Fran Stroobants
nathael.istasse@kbr.be fran.stroobants@kbr.be
Royal Library of Belgium
Keizerslaan 4 boulevard de l'Empereur
B 1000 Brussels (Belgium)
Tel. +32.(0)2.519.53.11
Web site Royal Library of Belgium: <http://www.kbr.be>
Secretary of the Editorial Board:
Jacqueline Van Driessche
jacqueline.vandriessche@kbr.be

Cover:

Viglius d'Aytta de Zwichem, silver medal by J. Jonghelinck, 1568.

© Royal Library of Belgium, Coin Cabinet



This is an open access journal made available under a CC BY-NC-ND 4.0 International License: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>.

© 2020, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium
Some rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, for commercial purposes, without the prior permission of the publisher, or as expressly permitted by law, by licence or under terms agreed with the appropriate reprographics rights organization.

D/2020/0095/299
ISBN 978-2-503-58732-5
ISSN 2031-3098
eISSN 2507-0312
DOI 10.1484/J.IMA.5.121938

Printed on acid-free paper

CONTENTS

Renaud ADAM, Dominique Lampson (1542–1599) et ses livres. Humanisme et italo-philie à Liège	7
Rolande DEPOORTERE, Friedel GEERAERT, Sébastien SOYEZ, Sophie VANDEPONTSEELE, A roadmap for establishing a Belgian web archive at the federal level	25
Colin DUPONT, Tatiana GERSTEN, Karin PAIRON, Electre TOTOLIDIS, Plaidoyer pour une politique de préservation : analyse de risques à la section des Cartes et Plans de KBR	43
Ann VAN CAMP, How to assess and improve the coverage of the Legal Deposit collection in Belgium?	71
Michiel VERWEIJ, Horace's monster. An unknown eleventh-century drawing in MS 9776–78 of the Royal Library of Belgium	105
Authors	119

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION: ANALYSE DE RISQUES À LA SECTION DES CARTES ET PLANS DE KBR

COLIN DUPONT, TATIANA GERSTEN,
KARIN PAIRON, ELECTRE TOTOLIDIS

Abstract: KBR holds more than 8 million items including ancient and modern books, prints, manuscripts, newspapers, maps, music records, medals and coins. A fragile heritage that connects us to the past, present and future. Preservation and responsible use of these heritage collections is a never ending engagement to the threats facing them. By starting ReMap, a joint program of the Maps department and the Restoration workshop, we wanted to evaluate and improve the conditions of conservation of the Map department, using methods coming from the risk management. In doing so, we have visualized numerous potential risks that occur in many forms, ranging from the rare and catastrophic to daily and easily observable threats. Through this publication we seek to support collection managers, curators and conservators in their search for answers to questions that every collection manager faces regularly to reduce loss of value.

INTRODUCTION¹

KBR est dépositaire d'un riche patrimoine estimé à plus de 8.000.000 de livres anciens et modernes, estampes, manuscrits, journaux, cartes, partitions et monnaies. Un patrimoine fragile, sans cesse exposé à de multiples risques pouvant mener à sa dégradation, voire à sa disparition. Heureusement, l'une des missions premières de KBR consiste précisément à veiller sur ces fonds et faire en sorte qu'ils restent accessibles aux générations futures le plus longtemps possible. Dans cette optique, la restauration (parfois nécessaire pour certaines pièces) est l'aspect le plus tangible de cette mission. Certainement lorsqu'il s'agit de documents majeurs pour lesquels les possibilités de financement sont facilitées par le soutien de fonds externes à l'institution dépositaire.² Mais il existe un autre pan essentiel, peut-être

(1) Nous tenons à remercier les différents services et personnes qui ont pris part jusqu'à présent à la réalisation du projet *ReMap*. En particulier, l'équipe des Cartes et Plans pour sa disponibilité et ses retours : Gérard Bouvin, Wouter Bracke, Imke Hansen, Nathalie Liart, Benoît Pigeon et Fabien Sansterre. Également Morgane Degrijse et Laëtitia Jorge da Silva, stagiaires aux Cartes et Plans et à l'Atelier de restauration qui nous accompagnèrent un temps sur le projet. Nos remerciements s'adressent aussi à Sara Lammens, directeur a.i. de KBR ainsi qu'aux services Prévention et bien-être (et particulièrement Jacqueline Lambert), Facility (notamment Joël Lempereur et Claudy Brebant) et Accompagnement des publics (Joachim Spyns).

(2) Voyez par exemple l'important travail de restauration et valorisation initié par KBR autour de la Librairie des ducs de Bourgogne. Le projet, financé par plusieurs partenaires, va permettre l'ouverture d'un nouveau musée permettant au public de découvrir ce trésor national. À propos de ce musée : <https://www.kbr.be/fr/>

moins évident pour le public : la préservation des documents dans les dépôts de la Bibliothèque. Cet article se propose de lever un coin du voile sur ce travail de l'ombre, au travers du projet *ReMap*.

Projet commun de la section des Cartes et Plans et de l'Atelier de restauration, *ReMap* vise à évaluer et améliorer les conditions de conservation de la première : il s'agit de chercher à ralentir l'apparition des symptômes (conservation préventive) plutôt que de traiter les conséquences (restauration). Notre volonté est donc d'implémenter des solutions concrètes pour réduire les risques auxquels la collection doit faire face. Le projet se veut exhaustif, global et cohérent et devrait conduire à un plan de gestion à long terme pour la collection. C'est l'ensemble du patrimoine des Cartes et Plans et de son exploitation qui est visé : de l'accueil de nouvelles pièces au transport des documents, en passant par leur sécurité ou les conditions climatiques des dépôts.

ReMap n'est pas né de rien. Le projet s'appuie sur l'attention que portent les collaborateurs de la section des Cartes et Plans à la conservation du patrimoine dont elle est dépositaire. De nombreuses actions ont été entreprises et le sont encore quotidiennement pour préserver les documents. Elles se déploient selon deux axes principaux: interventions ponctuelles de restauration d'une part, reconditionnement d'une partie de la collection (en boîtiers et fardes non acides, pochettes Melinex®,...) de l'autre. À cela s'ajoute un engagement durable et constant dans la numérisation de manière à diminuer la pression que représente la consultation physique des pièces tout en garantissant une continuité de l'accessibilité pour le public. Il en résulte une connaissance relativement poussée de l'état des collections et un bon conditionnement pour une bonne partie des cartes et plans conservés à plat ainsi que les atlas. *ReMap* veut poursuivre ce travail en y incluant le reste de la collection tout en cherchant à améliorer les conditions existant dans l'ensemble des réserves.

Nous l'avons signalé, la question de la préservation du patrimoine dans les dépôts souffre d'un manque de visibilité. Elle est bien souvent négligée dans les plans d'investissement ou apparaît en retrait lors de l'établissement des priorités des institutions et, plus encore, des autorités subsidiaires.³ C'est pourtant là que se trouve la majorité du patrimoine, *a fortiori* dans le cas de bibliothèques ou centres d'archives. Certaines institutions sont toutefois parvenues à placer cette problématique dans les agendas gouvernementaux. Bien souvent, cela s'inscrit dans un projet architectural plus global et de prestige, dont les nouveaux dépôts ne sont qu'une composante. En résultent des projets, parfois pharaoniques, de rénovation

museum/. KBR reçoit également le soutien de différents fonds spécifiquement dédiés à la restauration. Pour des exemples de projets de restaurations effectuées dans ce cadre, voyez : Colin Dupont, « Restaurer mais dans quel but? L'intervention sur les plans de villes et la carte du Brabant de Jacques de Deventer, » *In Monte Artium* 8 (2015): 233–45, <https://doi.org/10.1484/J.IMA.5.108767>; Tatiana Gersten *et al.*, « *Herbarii Bruxellenses*, le projet de conservation des herbiers de la Bibliothèque royale de Belgique, » *In Monte Artium* 10 (2017): 83–101, <https://doi.org/10.1484/J.IMA.5.114683>.

(3) Esko Häkli, « Preservation Policy: A Challenging Task Both on a National and Local Level, » *LIBER Quarterly* 12, n° 4 (30 mars 2002): 334, <https://doi.org/10.18352/lq.7700>; Simon Lambert, « The Crisis in Storage: An Old Tale... With a New Ending?, » *International Preservation News*, n° 57 (août 2012): 14.

ou de construction de nouvelles infrastructures. C'est le cas à la Bibliothèque nationale de France avec le projet de nouvelle construction sur le site Tolbiac dans les années 1990 ou la rénovation actuellement en cours du site Richelieu.⁴ À la British Library, la collection des journaux a subi une révision en profondeur de ses conditions de conservation mais aussi de sa mise à disposition du public. L'édification d'un nouveau dépôt selon les meilleurs standards nationaux (édifice automatisé, à basse oxygène, contrôle strict de la température et de l'humidité,...) est une composante phare de ce projet. À tel point que le bâtiment lui-même est devenu iconique.⁵

Mais il s'agit là d'exceptions. La plupart des institutions restent tiraillées entre une augmentation constante du volume de documents à conserver⁶ et une diminution de moyens pour y parvenir. En plus des acquisitions ou du dépôt légal,⁷ KBR reçoit régulièrement des fonds entiers d'organismes qui décident de se séparer de leurs collections. Ces transferts sont des opportunités pour KBR, mais il n'en demeure pas moins qu'ils représentent aussi un coût et ce, alors que nous devons régulièrement faire face à des coupures dans nos budgets.⁸

C'est dans ce contexte particulier que *ReMap* doit se développer. KBR a choisi de faire de *ReMap* un projet pilote qui puisse, en cas de succès, se décliner dans le reste des dépôts.

Travailler avec méthode...

Le projet s'est rapidement révélé très vaste, touchant à la fois à des questions matérielles – entre autres les conditions climatiques, le mobilier, l'organisation des réserves – et des questions immatérielles – notamment l'utilisation et l'étude des documents ou la connaissance de l'histoire de la collection. De plus, chacun perçoit la situation générale des collections selon sa propre expérience, ses propres intuitions. Ainsi, si certains problèmes apparaissent évidents pour tout le monde, d'autres peuvent passer inaperçus. Et leur importance peut être sous- ou surévaluée selon la sensibilité de chacun des acteurs. Une approche structurée est donc indispensable.

Deux méthodes reconnues internationalement ont attiré notre attention : la méthode ABC et la méthode Re-Org. Toutes deux ont pour objectif principal l'amélioration des conditions

(4) Jacqueline Sanson, « Les collections deux ans après le déménagement, » *LIBER Quarterly* 10, n° 3 (22 juin 2000): 404–16, <https://doi.org/10.18352/lq.7611> et <https://www.bnf.fr/fr/le-projet-richelieu>.

(5) Christopher Kitching, « Preservation in New Buildings, » *LIBER Quarterly* 10, n° 3 (22 juin 2000): 376–86, <https://doi.org/10.18352/lq.7608>; Patrick Fleming et Phil Spence, « The British Library Newspaper Collection: Long Term Storage, Preservation and Access, » *LIBER Quarterly* 18, n° 3–4 (14 novembre 2008): 377–93, <https://doi.org/10.18352/lq.7937>.

(6) A noter que, en tant que bibliothèque de conservation, KBR n'a pas le droit d'aliéner les pièces dont elle est propriétaire. Le volume de ses collections ne fait dès lors qu'augmenter.

(7) La loi du 8 avril 1965 institue le dépôt légal, soit le dépôt auprès de KBR de toute publication belge pour conservation. Depuis 2008, les ouvrages doivent être déposés en deux exemplaires à l'exception des périodiques dont le dépôt est limité à un seul.

(8) Christian Du Brulle, « La science belge au régime sec, » *Daily Science*, 24 mai 2019, <https://dailyscience.be/longform/la-science-belge-au-regime-sec/>.

de conservation des biens patrimoniaux, tout en tenant compte de la réalité des moyens et ressources disponibles.

La méthode Re-Org,⁹ élaborée dès 2007 par l'ICCROM,¹⁰ l'ICC¹¹ et l'UNESCO,¹² a été créée pour soutenir les petites institutions muséales dans la réorganisation de leurs réserves et la résolution de problèmes de conservation préventive. Conçue comme un itinéraire à suivre pas-à-pas, elle s'appuie sur des outils et fiches de travail élaborées de manière pragmatique, « faciles à prendre en main. »

La méthode ABC, élaborée depuis 2006 par l'ICC en collaboration avec l'ICCROM, s'appuie, elle, sur l'analyse des risques encourus par les collections.¹³ Cette analyse peut être exhaustive, comme dans notre cas, ou se limiter à un ou deux risques dont on voudrait évaluer l'importance dans un processus de prise de décision (dans le cadre de travaux d'infrastructure, d'un déménagement ou d'une réorganisation des collections par exemple). Cette méthode, assez complexe et longue, inclut une analyse de la valeur des collections dont la portée pourrait être utile pour la gestion de ce patrimoine au-delà du champ strict de la conservation. L'approche rejoint donc notre souhait d'exhaustivité et d'envisager la question de la conservation dans son contexte institutionnel, culturel et politique.

C'est ainsi que nous nous sommes lancés dans la méthode ABC, en gardant à l'esprit les outils pratiques de la méthode Re-Org qui allaient nous aider dans la mise en œuvre de la phase d'identification des risques encourus par la collection.

... la méthode ABC

Comme nous venons de le voir, la méthode ABC est une méthode d'analyse des risques. Mais de quoi parlons-nous au juste ? Qu'est-ce qu'un risque ? Un risque peut être défini comme la possibilité ou la probabilité que se produise un événement (rare, courant ou cumulatif) engendrant des effets néfastes (dégradations) et, par conséquent, une perte de valeur relative d'une ou plusieurs pièces de collection.

La méthode devra ainsi permettre d'établir un plan de gestion ciblé, permettant de traiter les causes possibles de dégradation plutôt que leurs conséquences sur les œuvres. Comme le définit la norme ISO 31000:2009 *Management du risque*, cette approche de la gestion de risque s'articule en un cycle de cinq étapes successives (Fig. 1).

La première étape – établir le contexte – consiste à définir la portée du projet, rassembler la documentation utile et, surtout, à établir un « diagramme des valeurs. » Comme nous le verrons plus loin, ce diagramme repose sur une évaluation des valeurs culturelles (au sens

(9) <https://www.iccrom.org/fr/section/conservation-preventive/re-org>.

(10) Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels.

(11) Institut Canadien de Conservation.

(12) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

(13) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 2016, http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/pch/CH44-157-2016-fra.pdf.

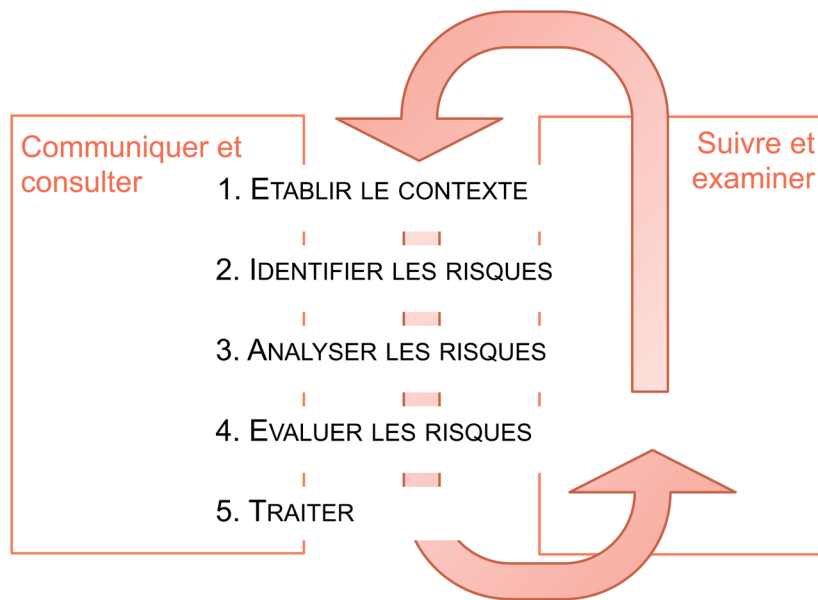


Fig. 1 : Cycle de l'analyse de risque

large) des collections afin d'identifier la valeur relative de chaque document ou ensemble de documents par rapport à celle de la collection.

La deuxième étape permet d'établir la liste des risques auxquels la collection est exposée. Ces risques sont identifiés en se fondant tant sur l'histoire de l'institution et les événements passés que sur l'examen des conditions actuelles de conservation.

Chacun des risques est ensuite analysé dans le cadre de la troisième étape de la méthode. Cet examen porte sur la fréquence du risque (facteur temps), le type de dommage encouru (exprimé en perte de valeur) et la partie de la collection concernée. Il en résulte une note chiffrée, qui permettra de hiérarchiser les risques au cours de la quatrième étape de la méthode.

La cinquième et dernière phase consiste à « traiter les risques, » c'est-à-dire identifier les options de traitement possibles et évaluer leur efficacité en quantifiant la réduction des risques. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons à peine entamé cette étape. Elle n'est donc pas abordée ici.

ETABLIR LE CONTEXTE

© BREPOLS PUBLISHERS
Gold Open Access - Creative Commons CC 4.0: BY-NC license

Assez logiquement, la première étape de la méthode ABC vise à bien saisir les différents aspects du projet : objectifs et portée (quelle ampleur ?), horizon temporel (quelle durée ?), parties prenantes, collections, contraintes juridiques et financières...¹⁴ Il s'agit donc d'établir le contexte dans lequel le projet va se déployer. À noter que le manuel prend le point de

(14) Institut canadien de conservation, 41-7.

vue de personnes externes qui auraient été appelées par une institution pour appliquer une gestion des risques à son patrimoine. Ce n'est pas le cas ici puisque le projet émane des équipes de KBR. Pour autant, la plupart des démarches entreprises dans cette étape de la méthodologie gardent toute leur pertinence.

L'objectif de *ReMap*, nous l'avons signalé, est d'établir un plan de gestion du patrimoine de la section des Cartes et Plans qui soit exhaustif, cohérent et englobe l'ensemble des traitements qui lui sont appliqués. La portée du projet s'étend à l'ensemble de la collection, son mobilier et ses locaux.

Selon le manuel d'ABC, l'horizon temporel « [...] est un moment dans le futur que vous choisissez pour mesurer le but de la gestion des risques, par exemple la réduction de la perte de valeur. »¹⁵ Derrière se trouve aussi l'idée d'une passation du patrimoine à la génération suivante dans les meilleures conditions possibles. La fixation de cet horizon a posé question au sein de l'équipe. Fallait-il se placer dans une perspective à court (10 ans environ), moyen (50 ans) ou long terme (100 ans) ?

Nous avons finalement opté pour une autre approche. Il faut se rappeler ce qui est au cœur du projet : est-il plus important de visualiser les risques sur 10 ou 100 ans ou plutôt de déterminer quand les documents subiront une détérioration visible ? Prenons un exemple concret relatif à l'empoussièrisme des collections. Veut-on déterminer leur niveau d'empoussièrisme d'ici 10 ou 100 ans et les risques que cela comporte ou veut-on être en mesure de déterminer le moment précis où l'empoussièrisme dégradera les documents ? En tenant compte du mandat de préservation de KBR, c'est cette deuxième option qui nous a semblé la plus pertinente.

Il fallait également déterminer quels étaient les différents intervenants et leur degré d'implication dans le projet. L'équipe « centrale, » en charge de la gestion du projet, est composée des auteurs du présent article. Un deuxième cercle rassemble les personnes et services relativement proches du projet. Ce sont les personnes et services essentiels lors de l'analyse de la situation ainsi que lors de la mise en œuvre de solutions : collaborateurs de la section des Cartes et Plans, conservateurs des autres sections, service technique et service Prévention et bien-être. Enfin, le troisième cercle regroupe les personnes dont l'appui s'avère fondamental même si leur rôle est moins actif : comité de direction de KBR et les services de communication et de comptabilité.¹⁶

(15) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 113.

(16) Häkli, « Preservation Policy, » 334; David Myers, Stacie Nicole Smith, et Gail Ostergren, éd., *Consensus Building, Negotiation, and Conflict Resolution for Heritage Place Management: Proceedings of a Workshop Organized by the Getty Conservation Institute, Los Angeles, California, 1–3 December 2009* (Los Angeles: Getty Conservation Institute, 2016), http://hdl.handle.net/10020/gci_pubs/consensus_building.

Groupes (séries)		Sous-groupes (type de documents)
Série 0	Classes	Atlas
Série II	CP	Archives
Série III	DS	Cartes et plans
Série IV	Fétis	Cartes murales
Série V	Lalaing	Cartes postales
Série VI	Archives de la collection	Manuscrits
Série 7	Archives historiques	Monographies
Série 9	Non-inventoriés	Objets
Série B	Th	Périodiques
Série BD	VDM	Photos
Série Ms	Verbouwe	Plaques métalliques
Série R	VH	
VB		

Fig. 2 : Identification des 25 groupes (séries) et 11 sous-groupes (types de documents) à la section des Cartes et Plans

Le diagramme des valeurs

La plupart des institutions patrimoniales ont tendance à porter plus de soins aux pièces de grande valeur.¹⁷ Pour autant, l'objet même du projet *ReMap* est de développer une politique de préservation qui concerne l'ensemble de la collection des Cartes et Plans. Dans cette optique, la méthode ABC préconise d'établir un *diagramme des valeurs*, sorte de cartographie du bien patrimonial. Il rend explicite les valeurs de chacune des pièces de la collection ainsi que des parties qui la composent. Ces valeurs sont ensuite utilisées pour déterminer l'impact d'un risque sur l'ensemble de la collection.

Le diagramme ne fait que montrer la répartition de la valeur du bien culturel. Il ne s'agit pas de valeur financière, mais d'une évaluation établie selon plusieurs critères. Ce n'est pas non plus une mesure de la valeur absolue, mais plutôt un ensemble de rapports. Le diagramme sert à quantifier, le mieux possible, le sentiment partagé que certaines pièces de la collection revêtent plus d'importance que d'autres, de sorte que les priorités établies lors de l'appréciation des risques reflètent ce sentiment.

Le diagramme du projet *ReMap* se divise en plusieurs parties. La première correspond au bien patrimonial dans son ensemble (la collection des Cartes et Plans). Cet ensemble est ensuite divisé en *groupes* et *sous-groupes*. Vingt-cinq groupes ont été établis, selon les différentes séries de la section des Cartes et Plans.¹⁸ Onze sous-groupes ont également été déterminés, selon le type de pièces (Fig. 2). Il est important de noter que chaque série ne

(17) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 48.

(18) Nous avons d'abord pensé travailler en fonction des cotes de rangement (un mixte de divisions topographiques et de numéros d'inventaires). Finalement, nous avons choisi de suivre les séries, c'est-à-dire les numéros d'inventaire. De cette manière, cette typologie pourrait être transposée à d'autres sections de la Bibliothèque.

Valeur	Critère	Questions
Caractéristiques du fonds	Condition / État	La collection est-elle en bon état ? Est-elle complète ? Est-elle originale ? Peut-on l'utiliser ?
	Ensemble	La collection est-elle composée de parties formant un ensemble ? Est-ce que cet ensemble est complet ?
	Provenance	L'origine de la collection est-elle connue ? Documentée ? Fiable ?
	Rareté	La collection est-elle unique au monde ? Dans le pays ? Est-elle très représentative d'une certaine période, d'un certain lieu, style, mouvement, thème ou communauté ?
Valeur historique et culturelle	Valeur historique	La collection possède-t-elle un lien avec une certaine personne ou un certain événement du passé ?
	Valeur artistique	La collection est-elle spéciale dans sa création, son concept ou son exécution ?
	Valeur pour la section	La collection est-elle spéciale pour la section des Cartes et Plans ?
Valeur sociale et sociétale	Valeur sociétale	La collection remplit-elle une fonction pour un groupe particulier ?
	Valeur éducative	La collection est-elle importante pour l'éducation ?
Valeur d'emploi	Utilisation muséale	La collection est-elle importante pour l'utilisation muséale ?
	Utilisation scientifique	La collection est-elle importante pour la recherche scientifique ?
	Utilisation économique	La collection génère-t-elle des revenus pour l'institution (édition, reproduction) ?

Fig. 3 : Critères de valorisation

renferme pas forcément des documents de chacun des onze types (la série « th » - pour thèses - ne contient, par exemple, que des monographies).

Vient ensuite le temps du comptage. Il s'agit de déterminer le nombre de pièces que l'on retrouve dans chaque groupe et sous-groupe. Pour ce faire, un récolement partiel effectué en 2010 ainsi que l'encodage des documents dans le système de gestion de bibliothèque se sont révélés très utiles. Il a fallu toutefois compléter ces données par un dénombrement sur place, tant dans les magasins que dans la salle de lecture des Cartes et Plans.

Après le comptage, il faut déterminer la valeur proportionnelle de chacun des sous-groupes. Pour définir les critères à suivre pour cette évaluation, nous avons décidé de nous éloigner quelque peu de la méthode ABC. De nombreux dispositifs existent pour préciser les critères d'une évaluation. Nous avons cependant décidé de nous inspirer de la convention-cadre du Conseil de l'Europe n° 199, appelée également « Convention Faro, »¹⁹ ainsi que de la méthode Australian significance 2.0.²⁰ Cette convention définit quatre valeurs déterminées à l'aide de douze critères (Fig. 3). Chaque critère s'accompagne de questions directrices pour aider à le comprendre et le définir.

Cette grille d'évaluation est alors appliquée à chacun des quarante-sept sous-groupes qui composent la collection des Cartes et Plans. Il s'agit de savoir si ces sous-groupes répondent plus ou moins positivement à chacun des critères, selon un système de points. La méthode

(19) Conseil de l'Europe, « Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, » 199 STCE § (2011), <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/199>.

(20) Roslyn Russell et Kylie Winkworth, *Significance 2.0: A Guide to Assessing the Significance of Collections*, 2. ed (Rundle Mall: Collections Council of Australia, 2009).

Critères	Conservation	Recherche	Accessibilité	Gestion	Total
Condition / État	X	X	X	X	4
Ensemble	–	X	–	X	2
Provenance	–	X	–	X	2
Rareté	X	X	X	–	3
Valeur historique	X	X	–	–	2
Valeur artistique	X	X	–	–	2
Valeur pour la section	X	–	X	–	2
Valeur sociétale	–	X	X	–	2
Valeur éducative	–	–	X	–	1
Utilisation muséale	X	–	X	–	2
Utilisation scientifique (recherche)	X	X	X	–	3
Utilisation économique	X	–	X	–	2

Fig. 4 : Pondération des critères de valorisation

ABC propose une pondération exponentielle qui permet d’apporter toutes les nuances nécessaires. L’échelle se divise en sept niveaux, allant de 0 point pour les sous-groupes qui ne répondent pas du tout à un critère donné, à 243 points pour ceux qui y répondent de manière exceptionnelle.²¹ Dans le cadre de notre projet, nous avons choisi de supprimer le niveau médian de cette échelle (valeur de sept points) pour éviter qu’elle ne constitue une valeur refuge permettant de ne pas trancher les questions sensibles.

Tous les critères ne revêtent pas forcément la même importance pour les institutions dépositaires de patrimoine. C’est pourquoi, la méthode ABC préconise de les pondérer.²² Nous avons choisi d’établir l’importance de chaque critère en fonction de la mission de KBR. Celle-ci est formulée de la manière suivante :

*En tant que bibliothèque scientifique nationale, la Bibliothèque royale de Belgique rassemble toutes les publications belges. Elle conserve, gère et étudie un vaste patrimoine culturel et historique. Par ailleurs, elle permet au public d’accéder à l’information, facilite la recherche et propose des découvertes culturelles.*²³

Quatre objectifs concrets ont été extraits de cette mission : conservation, recherche, accessibilité et gestion des collections. Il a ensuite été déterminé si un critère répondait à un ou plusieurs de ces objectifs (Fig. 4).

Cette pondération agit comme multiplicateur du score attribué à chaque critère. Prenons par exemple, le cas des atlas de la série IV dont la valeur a été estimée à un total de 971 points. Le critère d’état a été jugé considérable (81 points) mais la valeur d’ensemble nulle (0 point) dans la mesure où la série est composée de pièces de provenance disparate.²⁴ Le

Go! Open Access - Creative Commons CC 4.0: BY-NC license

(21) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 59.

(22) Institut canadien de conservation, 57–61.

(23) KBR, « Plan d’action 2019–2021 » (KBR, 2019), 3.

(24) Bien évidemment, faire partie des collections de KBR confère à cette série une valeur d’ensemble : celle d’appartenir précisément à l’institution. Cependant, c’est vrai pour l’ensemble des séries et cela ne peut donc pas constituer un critère de différenciation.

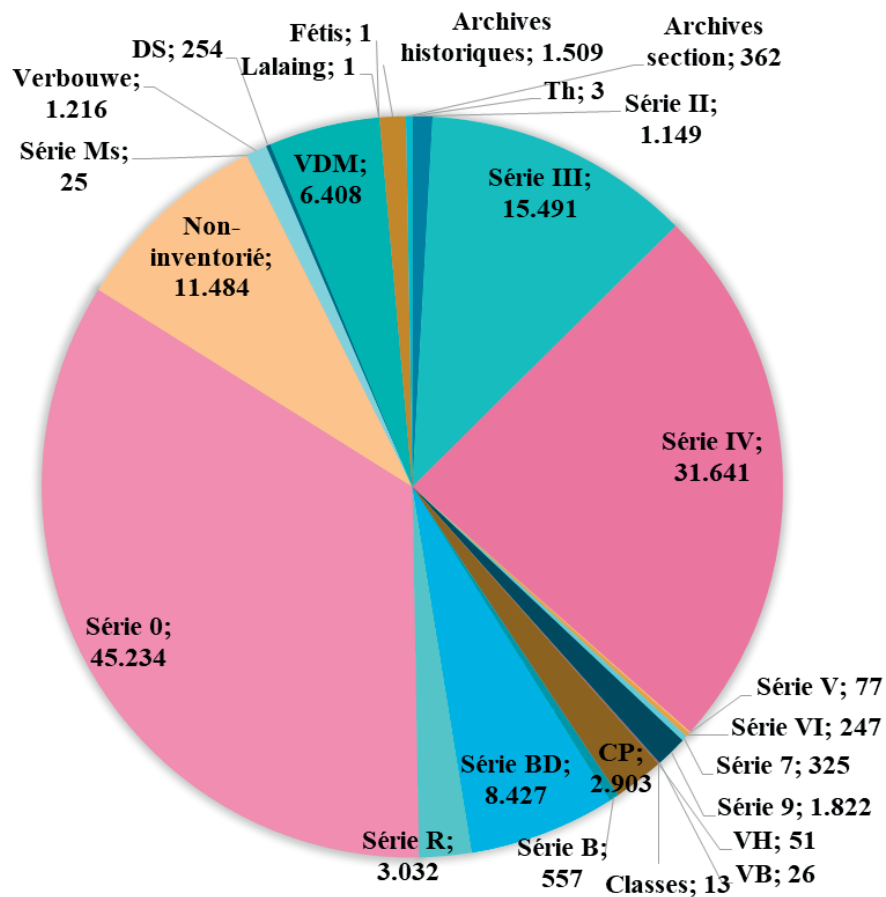


Fig. 5 : Composition de la collection en fonction des séries

critère d'état rencontre quatre objectifs de la mission de KBR, le score est donc multiplié d'autant, soit $81 \times 4 = 324$. Le critère d'ensemble, lui, ne multiplie le score que par deux, mais comme celui-ci est nul, il ne permet pas d'augmenter la valeur de ces atlas par rapport au reste de la collection.

Résultats

Tous ces décomptes et valorisation débouchent sur la production de statistiques et diagrammes. Ceux-ci permettent de visualiser facilement la composition du bien patrimonial dans son ensemble. Ce comptage permet d'abord de connaître l'ampleur de la collection. Ainsi, en avril 2018, la section des Cartes et Plans conservait plus de 132.000 pièces.²⁵

Le premier niveau d'analyse est celui des séries d'inventaires dans lesquels sont reprises ces pièces. Il s'agit probablement d'une approche moins évidente pour les lecteurs extérieurs

(25) Ces chiffres ont évolué fortement depuis l'intégration de la collection de l'Institut géographique national en février 2020 (voir *infra*).

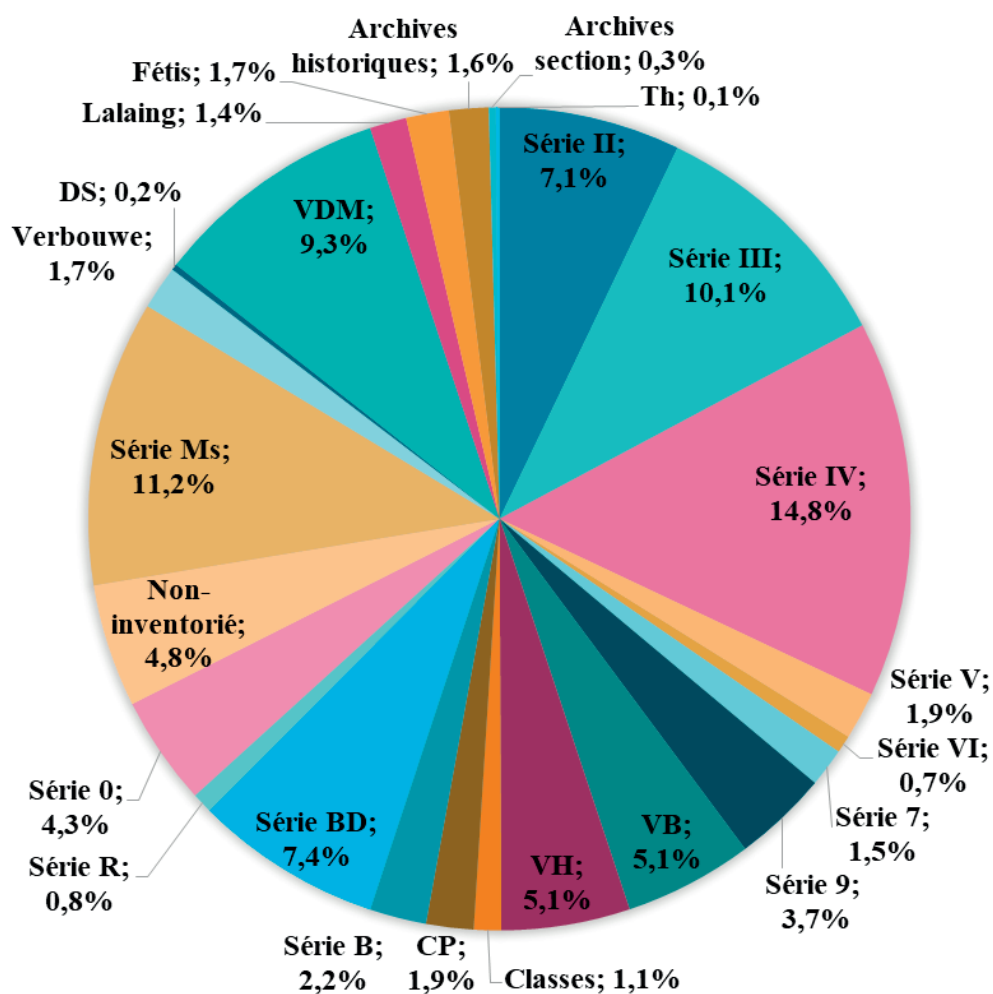


Fig. 6 : Diagramme des valeurs : valeur de chaque groupe par rapport au bien

à KBR, mais ce sont les unités de gestion utilisées au sein de la Bibliothèque. Même si l'ensemble est relativement éclaté entre les différentes séries, quelques grandes lignes peuvent être indiquées. Les trois groupes les plus importants (séries 0 avec 45.200 pièces; série IV, 31.600 pièces ; série III, 15.500 pièces) comptent pour 70% du volume total de la collection (Fig. 5). On constate ensuite un éclatement entre séries de moyenne et petite ampleur. Sept séries rassemblent chacune entre 1% et 9% des pièces et quinze moins de 1%.

Lorsque l'on confronte taille et « valeur » des séries, on constate une divergence totale. Ainsi, les séries qui comportent le plus de pièces ne sont pas forcément celles dont la valeur proportionnelle est la plus élevée. La série 0, pourtant la plus grande en termes de nombre de pièces, ne vaut que 4,3% du bien. À titre de comparaison, la série IV rassemble près d'un quart des pièces de la collection et représente un peu moins de 15% de sa « valeur » (Fig. 6).

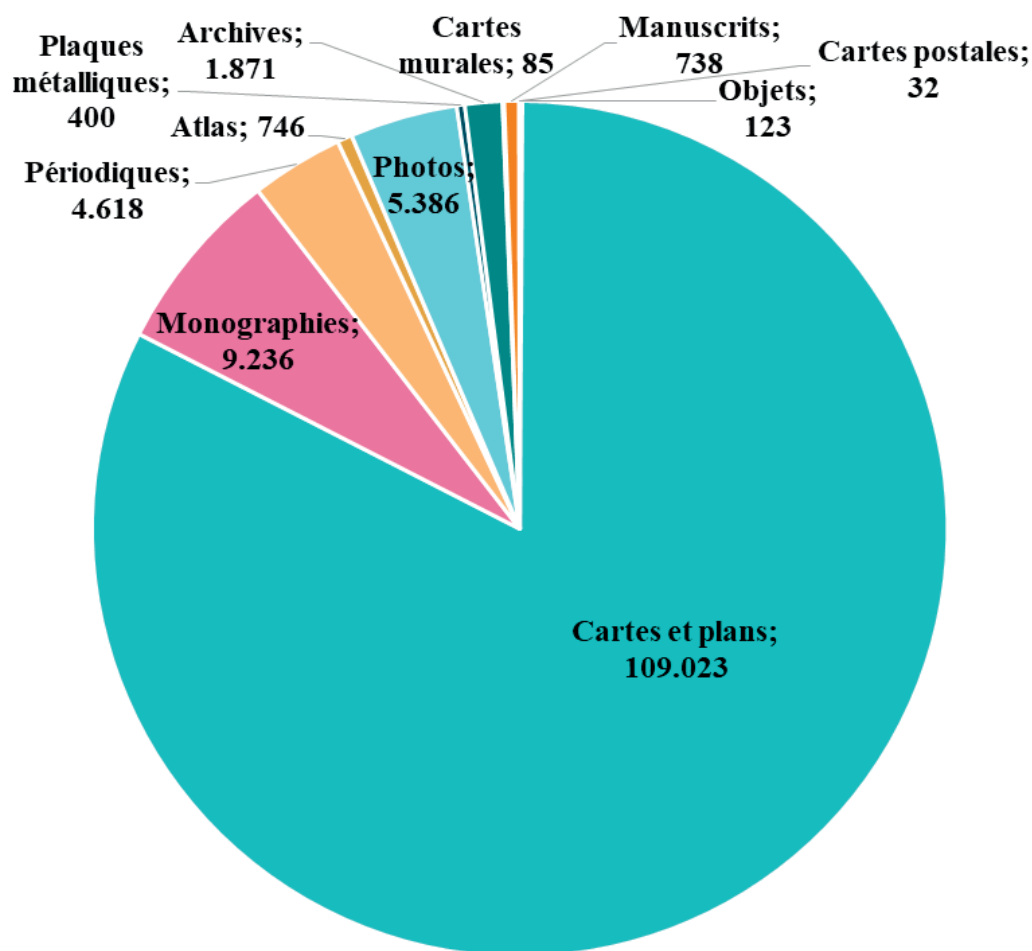


Fig. 7 : Composition de la collection en fonction des sous-groupes (type de documents)

Cette divergence s'explique avant tout par la composition de chacun de ces groupes. En effet, la série 0 n'est constituée que de deux sous-groupes (cartes et revues) alors que la IV en contient six (objets, cartes, monographies, atlas, manuscrits et cartes murales). Chacun de ces sous-groupes est évalué séparément et c'est la somme de leurs évaluations qui donne la valeur totale du groupe. Pour le dire autrement, la diversité d'une série fait aussi sa valeur.

Cependant, ce constat ne met pas en péril la validité de l'exercice. En effet, si l'on se penche sur la valeur de chacune des composantes des groupes, on constate que des sous-groupes *a priori* similaires partagent effectivement des valeurs égales. Pour reprendre notre exemple des séries 0, III et IV, il s'avère que les cartes inventoriées dans ces séries valent, à chaque fois, entre 2,5% et 3,5%. C'est ce niveau des sous-groupes qui est en fait le plus pertinent et qui sera utilisé dans l'analyse des risques.

Autre enseignement de cette analyse, les séries 0, III, IV, CP, VDM, Verbouwe, Archives et non inventoriées, représentent 48,6% de la valeur de la collection. Il s'agit là des collections

que l'on pourrait qualifier d'« indigènes, » parce que spécifiques aux Cartes et Plans. Ce sont celles que nous appréhendons le mieux parce qu'elles constituent, depuis de nombreuses années, la priorité en matière de recherche, description et conservation. À l'inverse, cela signifie que plus de la moitié du bien patrimonial est composé par des séries inventoriées dans d'autres sections de KBR.

Probablement plus évocateur pour tout un chacun, le type d'objet est un deuxième niveau d'analyse.²⁶ Ainsi, la collection se compose de 109.000 cartes et plans sur feuilles volantes, 9.200 monographies, 5.300 photos, 1.800 archives, 700 atlas, 400 plaques métalliques, 123 objets, 85 cartes murales et 32 cartes postales (Fig. 7).

En termes de valeur, il est frappant de constater que, si les cartes et plans à plat forment près de 82% du volume de la collection, ils ne représentent que 20,5% de sa valeur. Ce sont les atlas qui représentent l'ensemble le mieux valorisé, avec 35% (Fig. 8). Cette valorisation élevée provient de ce que les atlas renferment certains documents uniques comme les manuscrits réalisés par Jacques de Deventer ou Pierre Le Poivre.²⁷ Dans leur forme imprimée, ce sont également des recueils de plus grande valeur. En effet, nombre de cartes et plans isolés étaient publiés en premier lieu au sein d'atlas. Ils revêtent donc un intérêt supplémentaire pour la recherche en histoire de la cartographie. Signalons également les monographies et les manuscrits évalués, chacun, à 16% de la valeur de la collection. Les premières forment une partie de la bibliothèque de référence (avec les revues), très utile pour la recherche sur la collection et l'histoire de la cartographie en général. Les manuscrits désignent toutes les cartes en feuilles volantes non imprimées.

Pour conclure cette présentation du diagramme des valeurs, ajoutons que nous avons testé sa cohérence. La méthode ABC préconise de s'assurer que le diagramme corresponde au mandat de l'institution ainsi qu'à l'opinion de ses employés.²⁸ Les premières versions du diagramme ont ainsi été corrigées et discutées avec les membres de l'équipe des Cartes et Plans. Nous avons essayé notamment de réduire l'importance de séries comme Fétis ou Lalaing. Ces deux séries ne contiennent, chacune, qu'un seul atlas. Malgré tout, elles sont valorisées à la même hauteur que les atlas de la série III par exemple, pourtant riche de 75 pièces.

La forte évaluation des séries Fétis et Lalaing provient d'abord de bons « scores » en matière de condition de conservation et de contrôle de provenance. Il s'agit également de collections ayant appartenu à deux personnalités clairement identifiées : le compositeur et

(26) Ces ensembles sont reconstitués en rassemblant les « sous-groupes » similaires définis pour la réalisation du diagramme des valeurs.

(27) Jacob van Deventer, *[Atlas des villes des Pays-Bas. 73 places levées entre 1550 et 1565 sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II]*, manuscrit (s.l.: s.n., 1565-1550); Pierre Le Poivre, *[Recueil de plans de villes et de châteaux, de fortifications et de batailles, de cartes topographiques et géographiques, se rapportant aux règnes de Charles-Quint, de Philippe II et d'Albert et Isabelle, 1585-1622]*, manuscrit (s.l.: s.n., 1622-1585).

(28) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 50.

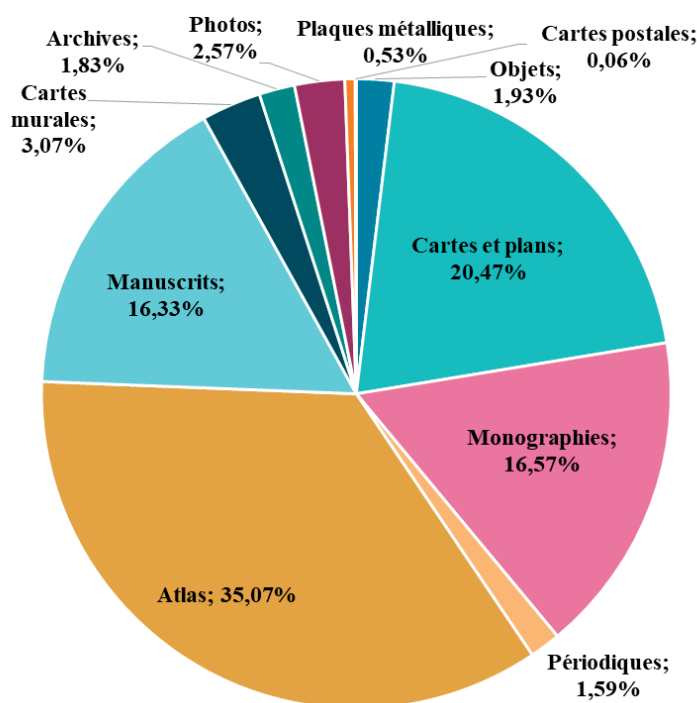


Fig. 8 : Diagramme des valeurs : valeur de chaque sous-groupe par rapport au bien

musicologue François-Joseph Fétis (1784–1871)²⁹ et l’auteure et traductrice Marie-Henriette Octavie de Lalaing (1787–1866).³⁰ L’identification claire des propriétaires précédents des ouvrages composant ces séries ne manque pas d’influencer la dimension historique de leur évaluation. Un phénomène qui se répète également dans le cas de la série « VDM. » Toutefois, l’importance que revêtent ces séries VDM, Lalaing et Fétis pour la section des Cartes et Plans n’est pas la même. En effet, la première renferme la production du cartographe Philippe Vandermaelen (1795–1869), figure essentielle pour l’histoire et les collections de la section (et plus largement pour l’histoire de la cartographie).³¹ À l’inverse, la majeure partie des documents issus des deux autres fonds est conservée dans un autre département

(29) À propos du fonds Fétis à KBR : Bibliothèque royale de Belgique, *Bibliothèque royale: Mémorial 1559–1969* (Bruxelles: Bibliothèque royale Albert Ier, 1969), 89, 142, 184, 222, 316–17 et 320.

(30) À propos de la comtesse de Lalaing et de la collection qu’elle légua à KBR : Bibliothèque royale de Belgique, 89, 142 et 222; Sarah Béarelle, « La comtesse Marie-Henriette de Lalaing (1787–1866): Portrait d’une des premières médiatrices culturelles belges, » *Textyles*, n° 45 (1 juin 2014): 17–27, <https://doi.org/10.4000/textyles.2530>.

(31) À côté de la production de Philippe Vandermaelen, la section des Cartes et Plans conserve également l’essentiel de sa collection personnelle. Celle-ci n’est pas reprise dans la série VDM mais est dispersée au sein des séries III et IV. Un travail d’identification et de reconstitution de cette « mappothèque » privée est en cours de réalisation par Gérard Bouvin. À propos de Philippe Vandermaelen, voyez Marguerite Silvestre, *Philippe Vandermaelen, Mercator de la jeune Belgique: histoire de l’Établissement géographique de Bruxelles et de son fondateur*, Inventaire raisonné des collections cartographiques Vandermaelen conservées à la Bibliothèque Royale de Belgique 7 (Bruxelles: Bibliothèque Royale de Bruxelles, 2016).

de KBR. La dimension d'ensemble est donc rompue et, de ce fait, estimée nulle pour les Cartes et Plans (il en est, bien sûr, autrement à l'échelle de KBR). C'est d'ailleurs en jouant sur ce facteur que nous avons pu corriger en partie la surévaluation de ces deux ensembles.

Cet exemple de surévaluation des fonds Fétis et Lalaing permet d'illustrer un autre travers du mode de composition du diagramme des valeurs : la valorisation ne tient pas compte du nombre de pièces qui composent le sous-groupe. Conséquence de cela, une seule pièce capte toute la valeur du sous-groupe.

IDENTIFIER LES RISQUES

Parallèlement à l'établissement du diagramme des valeurs, nous avons travaillé à la deuxième étape de la méthode, celle qui vise à déterminer quels sont les risques spécifiques à analyser.

Pour ce faire, il est nécessaire de récolter un maximum d'informations sur la situation des collections, des réserves, leur utilisation et leur gestion.

Cette collecte d'information se fonde sur plusieurs sources complémentaires :

- La centralisation de différents documents concernant le fonctionnement de l'institution (missions de l'institution, règlements internes, manuel de gestion des collections, plan interne d'urgence,...) mais aussi son environnement (données climatiques régionales, données sismologiques,...)
- La consultation des collaborateurs de la section : par leur travail quotidien, ils sont les mieux à même de donner des informations sur l'histoire plus ou moins récente de la section et sur les conditions d'utilisation des collections.
- L'inspection du bien patrimonial selon six strates se rapprochant de plus en plus de la pièce de collection : 1- la région, dans notre cas Bruxelles ; 2- le site, à savoir le Mont des Arts ; 3- le bâtiment, c'est-à-dire KBR ; 4- les locaux, autrement dit les magasins de la section des Cartes et Plans et sa salle de lecture ; 5- le rangement, soit le mobilier, les boîtes et fardes de rangement ; et 6- les objets eux-mêmes.

Dans ce cadre, un dossier photographique systématique a été réalisé. Nous avons également complété les plans des magasins dont nous disposons en reprenant les types de mobilier, l'emplacement des canalisations, des câbles électriques et tuyaux d'évacuation, etc. De plus, nous avons évalué l'état et la conformité de l'ensemble du mobilier utilisé dans les magasins, grâce à un outil d'évaluation de la méthode Re-Org.

Les conditions thermo-hygrométriques dans la plupart des réserves de la section ont aussi été relevées pendant un an afin d'évaluer leurs variations tant à l'échelle journalière ou hebdomadaire qu'à l'échelle saisonnière.

Enfin, nous avons mesuré le taux d'éclairement et d'UV à différents endroits des réserves.

Sur base de cette grande quantité de données, l'identification des risques peut commencer, en s'appuyant sur deux cadres de références. Le premier prend en compte les agents de détérioration et les types de dommages occasionnés, le second le facteur temps (Fig. 9).

		Facteur temps : trois occurrences possibles		
		Événements rares	Événements courants	Processus cumulatifs
10 Agents de détérioration en fonction des causes et types de dommages occasionnés	Forces physiques : choc, vibration, abrasion, pesanteur			
	Vol & vandalisme : intentionnel ou non			
	Incendie : sources électriques, chimiques,...			
	Eau : fuites, inondations, humidité			
	Ravageurs : insectes, rongeurs, oiseaux et autres animaux, moisissures et microbes			
	Polluants : gaz intérieurs et extérieurs (pollution), liquides (plastifiants), solides (poussière)			
	Lumière : UV, IR, éclairage inutile			
	Température inadéquate : températures trop hautes ou trop basses, fluctuations			
	HR inadéquate : humidité, HR supérieure ou inférieure aux seuils critiques, fluctuations			
	Dissociation : perte de documentation ou d'informations sur la collection			

Fig. 9 : Tableau pour l'identification des risques reprenant les dix agents de détérioration possibles (causes et types de dommages) en fonction des occurrences

Chaque risque ainsi identifié doit enfin être formulé en une phrase exprimant le danger ou l'agent de dégradation en jeu, l'effet néfaste attendu et la partie du bien patrimonial touché. Plus le risque est exprimé clairement à ce stade, plus l'élaboration d'un scénario sera facilitée pour une analyse pertinente du risque au cours de l'étape suivante.

En voici un exemple :

Il manque de place pour intégrer de nouvelles collections dans les réserves, ce qui est à l'origine d'un risque de dégradations physiques liées à de mauvaises conditions de rangement, de perte ou de vol sur ces nouvelles collections.

Ce risque est le vingt-sixième d'une liste qui en compte 33 : 7 d'entre eux sont liés à des calamités, 4 aux conditions environnementales, 3 à la présence de ravageurs, 4 à la sécurité des collections, 10 au rangement et 5 à l'utilisation des collections.

Score	Temps moyen entre les événements ou période de temps pour les dommages cumulatifs appréciés à B	Fréquence dans 100 ans
5	1 an (1 à 2 ans)	100 événements (60 à 100)
4,5	3 ans (2 à 6 ans)	30 événements (20 à 60)
4	10 ans (6 à 20 ans)	10 événements (6 à 20)
3,5	30 ans (20 à 60 ans)	3 événements (2 à 6)
3	100 ans (60 à 200 ans)	1 événements (0.6 à 2)
2,5	300 ans (200 à 600 ans)	env. 0.3 événements (0.2 à 0.6)
2	1000 ans (600 à 2000 ans)	env. 0.1 événements (0.06 à 0.2)
1,5	3000 ns (2000 à 6000 ans)	env. 0.03 événements (0.02 à 0.06)
1	10 000 ans (6000 ans à 20 000 ans)	env. 0.01 événements (0.006 à 0.02)
0,5	30 000 ans (20 000 à 60 000 ans)	env. 0.003 événements (0.002 à 0.006)

Fig. 10 : Echelle d'évaluation de la composante « A » (fréquence)

ANALYSER LES RISQUES

La troisième étape de la méthode nous invite à analyser ces 33 risques à la fois en fonction du facteur temps et des conséquences de ces événements sur les pièces de collection. Le but de cette analyse est de quantifier les risques en leur donnant un score, appelé magnitude de risque (MR), sur base duquel ils pourront ensuite être comparés, hiérarchisés et priorisés.

Concrètement, il s'agit tout d'abord d'écrire un scénario qui contient toutes les données essentielles à la quantification du risque. Ainsi ce scénario « décrit ce qui arrivera au bien si rien n'est fait pour en modifier l'état actuel. »³² Il doit souligner le danger encouru, en décrivant les dommages qui pourraient s'ensuivre et en évaluant la partie de la collection qui sera touchée, la rapidité et la fréquence de l'événement ou du processus cumulatif et la perte de valeur qui en découlerait. Toutes ces précisions doivent aider à déterminer les valeurs des trois composantes de la magnitude de risque : la fréquence de l'événement (A) ; la perte de valeur pour chaque élément touché (B) et la valeur des éléments touchés (C).

Voyons plus en détail ce que recouvrent ces composantes A, B et C et la manière de les quantifier :

A. Fréquence :

La composante A correspond au facteur temps. Elle désigne la fréquence à laquelle l'événement néfaste est susceptible de se produire, c'est-à-dire le temps moyen entre deux événements ou le temps nécessaire pour arriver à un stade de détérioration défini quand il s'agit de processus de dégradation cumulatifs.

L'échelle d'évaluation est logarithmique et va du score maximal de 5 pour les événements ou les dommages qui surviennent annuellement à un score minimal de 0.5 pour les événements ou dommages qui ne devraient pas survenir avant 30 000 ans (Fig. 10).

Pour évaluer A, le recours à des sources d'informations externes est souvent nécessaire. Ainsi, en fonction des risques, nous avons été amenés à consulter les données sismiques

(32) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 109.

Score	Types de dégradations observables	Perte de valeur correspondante	
		Description	Nombre équivalent d'éléments perdus en entier*
5	<ul style="list-style-type: none"> - lacune de plus de 50 % de la surface du document, - perte, - disparition, - corrosion par les encres ou pigments (avec perforations, stade ultime de la dégradation). 	Perte de valeur totale ou presque de chaque élément touché	env. 1
4	<ul style="list-style-type: none"> - abrasion avec perte totale de lisibilité de « l'image », - encrassement incrusté avec perte de lisibilité, - déchirure avec partie détachée, - fragilisation du support ou de la structure de la reliure, - documents collés entre eux, - corrosion par les encres ou pigments (bruissement important). 	Perte de valeur importante de chaque élément touché	env. 10
3	<ul style="list-style-type: none"> - abrasion avec perte partielle de lisibilité de « l'image », - lacune de moins de 50 % de la surface du document, - décoloration, - solubilisation des médias, - taches, auréoles avec perte de lisibilité. 	Faible perte de valeur de chaque élément touché	env. 100
2	<ul style="list-style-type: none"> - déchirure dans l'image, - coup, enfoncement, - corrosion par les encres ou pigments (apparition du brunissement). 	Perte minimale de valeur de chaque élément touché	env. 1000
1	<ul style="list-style-type: none"> - abrasion sur les bords du document - éraflure, griffe, - déchirure, coup ou lacune dans les marges du document, - pli ou pliure, - jaunissement du papier, - tache ou auréole sans perte de lisibilité, - déformations. 	Perte négligeable de valeur de chaque élément touché	env. 10 000

* nous avons réfléchi cette équivalence en ces termes : pour le score 1 : nous préférons voir 10 000 pièces touchées par ce dommage plutôt que d'en perdre totalement une ; pour le score 2 : nous préférons voir 1000 pièces touchées par ce dommage plutôt que d'en perdre totalement une ; et ainsi de suite pour les autres scores.

Fig. 11 : Echelle d'évaluation de la composante « B » (perte de valeur de chaque élément touché)

régionales, la mémoire de l'institution et de ses collaborateurs, des données sur le vieillissement et la durée de vie de certains matériaux ou installations (câblage électrique, canalisation,...), les relevés de la pollution de l'air à Bruxelles,...

B. Perte de valeur de chaque élément touché :

La composante B repose sur l'évaluation du dommage physique découlant de l'événement, c'est-à-dire des dégradations observables sur l'objet, et de la perte de valeur résultante. Si ce facteur semble *a priori* plus facile à évaluer car plus concret, il nous est rapidement apparu nécessaire de créer un outil pour garantir la cohérence de nos analyses pour chacun des risques. C'est ainsi que nous avons établi une échelle des dommages nous permettant de faire le lien entre la dégradation observable et la perte de valeur

Score	Pourcentage du diagramme des valeurs	Echelle de pourcentage	Lignes directrices pour le texte
5	100%	100% à 60%	Toute ou presque toute la valeur du bien patrimonial est touchée
4,5	30%	60% à 20%	
4	10%	20% à 6%	Une grande fraction de la valeur du bien patrimonial est touchée
3,5	3%	6% à 2%	
3	1%	2% à 0.6%	Une petite fraction de la valeur du bien patrimonial est touchée
2,5	0,30%	0.6% à 0.2%	
2	0,10%	0.2% à 0.06%	Une fraction minimale de la valeur du bien patrimonial est touchée
1,5	0,03%	0.06% à 0.02%	
1	0,01%	0.02% à 0.006%	Une fraction négligeable de la valeur du bien patrimonial est touchée
0,5	0,003%	0.006% à 0.002%	

Fig. 12 : Echelle d'évaluation de la composante « C » (éléments touchés)

conséquence pour la pièce concernée (tableau ci-dessous). Comme pour A, cette échelle est logarithmique (Fig. 11).

C. Éléments touchés selon le diagramme des valeurs :

La composante C vise à évaluer la valeur de tous les éléments touchés par le risque analysé. Il s'agit donc d'une fraction, ou pourcentage, de la valeur totale de la collection. Cette évaluation n'est possible qu'en utilisant le diagramme de valeur qui permet de quantifier précisément la valeur de n'importe quel ensemble de pièces de la collection. Encore une fois, une échelle logarithmique de 1 à 5 est utilisée pour attribuer les scores : du score maximal de 5 correspondant à 100% de la valeur de la collection à un score de 1 qui correspond à 0,01% de la valeur totale de la collection (Fig. 12).

La magnitude de risque (MR) est obtenue par l'addition des scores de ces trois composantes A, B et C. Notons que pour chacun des scores A, B et C, et donc pour le calcul de la MR, trois estimations sont faites : une estimation probable, une estimation haute et une estimation basse. Cela permet de tenir compte de l'incertitude dans l'estimation des risques qui se calcule selon l'écart entre les estimations élevée et basse. Ceci aura un rôle important pour la hiérarchisation des risques à l'étape suivante de la méthode.

Illustrons cette étape par l'analyse du risque évoqué plus haut et intitulé « Manque d'espace pour accroissement de la collection. »

La « fréquence » de ce risque (composante « A ») est évaluée selon l'accroissement de la collection et la place de stockage restante. À chaque fois, il est nécessaire de tenir compte du type de documents puisqu'une carte, un globe ou une monographie ne nécessitent pas le même type de matériel de rangement.

Comme estimation élevée, nous avons choisi de prendre l'hypothèse d'un don ou transfert massif de documents. Face à un tel scénario, les dépôts des Cartes et Plans auraient été ins-

tantanément pleins, soit un score de 5 dans l'échelle proposée par ABC (fréquence d'un an). Pour l'évaluation moyenne, nous nous sommes fondés sur les chiffres d'accroissement de la collection en 2016 et 2017. Un tel rythme aurait rempli nos meubles à plans en 36 ans et les étagères pour ouvrages et objets en 132 ans. Dans le cas de deux évaluations différentes, comme c'est le cas ici, nous avons systématiquement retenu le risque le plus élevé, soit 36 ans et un score de 3,5. Enfin, seuls les chiffres issus des entrées par dépôt légal ont été retenus pour l'évaluation minimale puisqu'il s'agit d'un accroissement obligatoire. Dans ce cas-ci, il restait 125 ans avant de ne plus pouvoir accueillir de cartes à plat supplémentaires, 111 ans dans le cas des monographies ; soit un score de 3.

En terme de « perte de valeur » (composante « B »), les dangers les plus élevés sont ceux de perte, de vol ou de dissociation dans le cas de pièces non rangées par manque de place, soit une perte de valeur totale (score de 5). Le rangement inadéquat des pièces pourrait conduire à leur entassement dans les armoires ou à des dépôts en dehors du mobilier. Elles risqueraient alors d'être déplacées plus souvent (parce que n'ayant pas d'emplacement définitif) ou de ne pas être disposées correctement. Laisser à l'extérieur, les pièces pourraient également être soumises à plus de luminosité, à l'empoussièrisme ou à d'autres formes de salissures. Elles devraient probablement faire face à des dégradations tel qu'un encrassement incrusté, une fragilisation ou des déchirures avec parties désolidarisées ; soit un score de 4. Au minimum, une décoloration, des taches ou des abrasions au centre pourraient apparaître sur les documents, représentant un score de 3.

Pour les éléments touchés (composante « C »), nous avons repris, comme « maximum, » l'hypothèse d'un accroissement très important et exceptionnel qui aurait rempli en une fois nos dépôts. Cela signifie l'entrée de plus de 21 000 documents (la place restante estimée en « A »), probablement de types variés. Nous avons donc retenu une augmentation moyenne de la valeur de la collection de 16%, soit un score de 4. En « probable, » nous avons repris l'accroissement annuel moyen (estimé en « A ») de 386 pièces, soit 0,29% de la valeur de la collection pour un score de 2,5. Enfin, en « minimum, » nous prenons le dépôt légal moyen pour les deux mêmes années. Il s'agit d'environ 90 documents, ce qui représente 0,068% de la collection avec un score de 1.

La magnitude de ce risque probable (MR) s'élève à 10, quand la MR minimale est de 7 et la MR maximale est de 14. Ces trois magnitudes servent à calculer une magnitude moyenne, ici à 10,33.

Remarquons enfin qu'au cours de l'analyse, la définition, la formulation, voire la pertinence des risques peuvent être revues à tout moment. C'est ainsi que plusieurs risques nous sont apparus sans objet tels que formulés dans les premières phases de travail. Par exemple, le risque 12 « Le conditionnement sous Melinex® peut être source de moisissures si de l'eau pénètre à l'intérieur des pochettes en cas d'inondation » s'est avéré non pertinent du fait de la localisation différenciée des zones « à risque » pour les inondations et des zones où les documents sont conservés sous Melinex®. Toutefois, ce risque pourrait être à réévaluer en cas de réaménagement des réserves ou d'élargissement du conditionnement sous Melinex®.

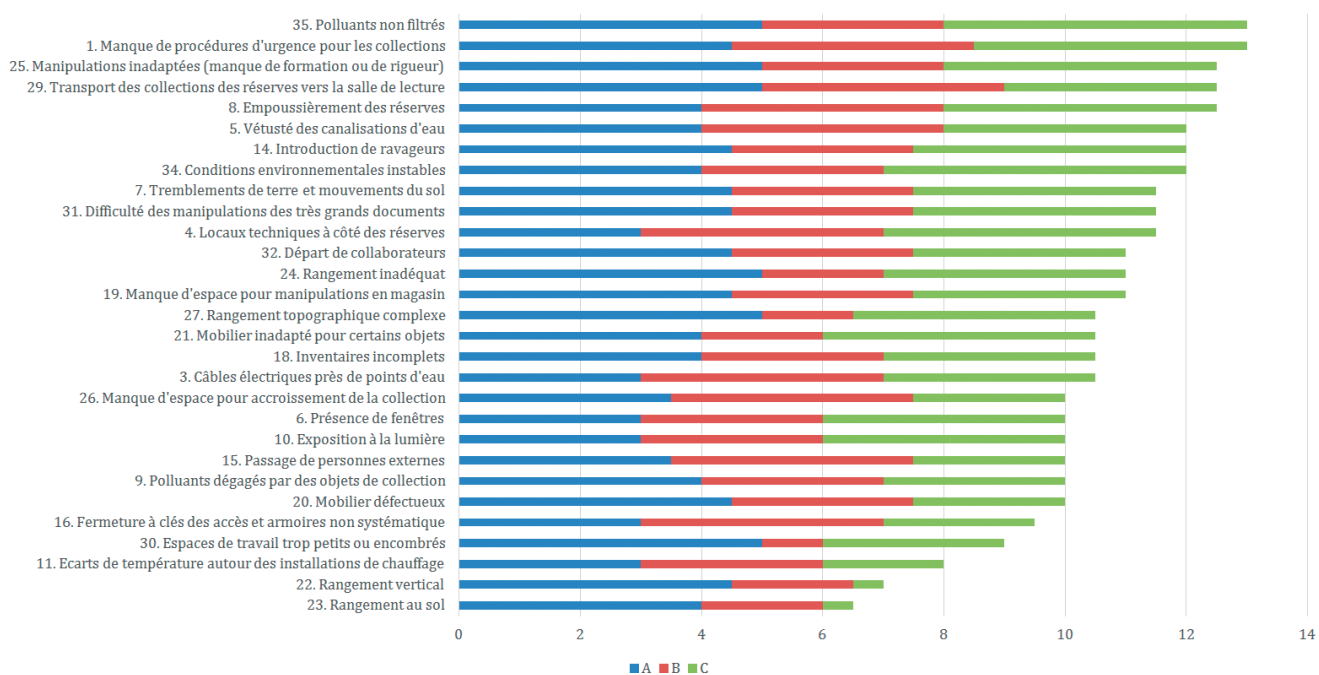


Fig. 13 : Graphique des magnitudes de risques probables

Quant au risque 13 « Un espace de réception est à proximité du magasin (-4) : la présence de nourriture peut attirer des ravageurs », il s'est avéré erroné dans la mesure où il n'y a pas de connexion directe entre l'espace de réception et les réserves des Cartes et Plans. C'est ainsi que notre liste de risques s'est vue réduite à 29 risques à l'issue de cette étape.

ÉVALUER LES RISQUES

La quatrième étape a pour but de comparer, regrouper et hiérarchiser les risques. Cela se fait en fonction des magnitudes qui viennent d'être calculées. Un facteur d'incertitude est également défini pour chaque risque et influence, lui aussi, cette hiérarchisation. Trois phases ponctuent ce travail : hiérarchisation des risques, rassemblement de ceux-ci selon leur magnitude et leur degré d'incertitude et, enfin, regroupement des risques ayant des causes ou traitements similaires.

La première phase passe par l'élaboration d'un graphique établi en fonction de la magnitude calculée pour chaque risque (Fig. 13).³³ Ce graphique permet de visualiser facilement la priorité à accorder à chaque risque. La place de certains d'entre eux nous a d'ailleurs surpris et a fait l'objet d'une réévaluation afin de mieux correspondre à nos présomptions. Ainsi, le risque lié aux tremblements de terre et mouvements du sol prenait une place trop élevée

(33) Institut canadien de conservation, 144. Le manuel d'ABC ne précise malheureusement pas quelle magnitude utiliser : la probable ou la moyenne ? Après comparaison, nous avons décidé de travailler à partir des magnitudes probables qui nous ont semblé les plus cohérentes.

Risque	MR	Répercussion
1. Manque de procédures d'urgence pour les collections	13	Extrême
35. Polluants non filtrés	13	
8. Empoussièrement des réserves	12,5	
29. Transport des collections des réserves vers la salle de lecture	12,5	
25. Manipulations inadaptées (manque de formation ou de rigueur)	12,5	
34. Conditions environnementales instables	12	
14. Introduction de ravageurs	12	
5. Vétusté des canalisations d'eau	12	
4. Locaux techniques à côté des réserves	11,5	
31. Difficulté des manipulations des très grands documents	11,5	
7. Tremblements de terre et mouvements du sol	11,5	
19. Manque d'espace pour manipulations en magasin	11	Élevée
24. Rangement inadéquat	11	
32. Départ de collaborateurs	11	
3. Câbles électriques près de points d'eau	10,5	
18. Inventaires incomplets	10,5	
21. Mobilier inadapté pour certains objets	10,5	
27. Rangement topographique complexe	10,5	
20. Mobilier défectueux	10	
9. Polluants dégagés par des objets de collection	10	
15. Passage de personnes externes	10	
10. Exposition à la lumière	10	
6. Présence de fenêtres	10	
26. Manque d'espace pour accroissement de la collection	10	
16. Fermeture à clés des accès et armoires non systématique	9,5	
30. Espaces de travail trop petits ou encombrés	9	Modérée
11. Ecart de température autour des installations de chauffage	8	
22. Rangement vertical	7	Négligeable
23. Rangement au sol	6,5	

Fig. 14 : Échelle de la magnitude des risques

comparativement à celui de la vétusté des canalisations. C'est surtout l'impact que ces deux phénomènes peuvent avoir sur la collection qui a été revu : l'eau est plus néfaste pour des documents papiers que ne le sont des mouvements du sol pour des documents conservés majoritairement à plats (comme c'est le cas de cartes). Nous avons également revu à la hausse la fréquence avec laquelle des ruptures de canalisations pourraient se produire.

Le graphique est également utilisé pour constituer une échelle des répercussions selon la magnitude de chaque risque (Fig. 14). Élément rassurant, aucun des risques identifiés n'a de répercussion « catastrophique, » c'est-à-dire affecté d'une magnitude de plus de 13,5.³⁴ La majeure partie des risques se trouve malgré tout en répercussion « élevée » (14 risques) ou « extrême » (11 risques).

En deuxième lieu, il s'agit de rassembler les risques à la fois selon leur score de magnitude et leur incertitude. Cette incertitude est évaluée suivant l'écart qui existe entre les magnitudes

(34) Institut canadien de conservation, 149.

MR grande/incertitude petite			MR grande/incertitude grande		
25. Manipulations inadaptées (manque de formation ou de rigueur)	12,5	3	1. Manque de procédures d'urgence pour les collections	13	7,5
29. Transport des collections entre réserves et salle de lecture	12,5	4,5	35. Polluants non filtrés	13	7
8. Empoussièrement des réserves	12,5	2,5	5. Vétusté des canalisations d'eau	12	7,5
31. Difficulté des manipulations des très grands documents	11,5	3	4. Locaux techniques à côté des réserves	11,5	7,5
7. Tremblements de terre et mouvements du sol	11,5	3,5	19. Manque d'espace pour manipulations en magasin	11	6,5
14. Introduction de ravageurs	11	5			
24. Rangement inadéquat	11	5			
32. Départ de collaborateurs	11	5			
MR basse/incertitude petite			MR petite/incertitude grande		
18. Inventaires incomplets	10,5	3	27. Rangement topographique complexe	10,5	6
21. Mobilier inadapté pour certains objets	10,5	5	3. Câbles électriques près de points d'eau	10,5	7,5
9. Polluants dégagés par des objets de collection	10	5	15. Passage de personnes externes	10	7
34. Conditions environnementales instables	10	1,5	20. Mobilier défectueux	10	6,5
30. Espaces de travail trop petits ou encombrés	9	4	26. Manque d'espace pour accroissement	10	7
11. Ecart de température autour des chauffages	8	1,5	6. Présence de fenêtres	10	7,5
23. Rangement au sol	6,5	4,5	10. Exposition à la lumière	10	6,5
			16. Fermeture à clés des accès et armoires non systématique	9,5	6,5
			22. Rangement vertical	7	5,5

Fig. 15 : Classement des risques en 4 catégories en fonction de leur MR et de leur incertitude

minimale et maximale. Par exemple, l'incertitude du risque lié au manque de place pour l'accroissement de la collection est de 7.³⁵ Quatre cases permettent de distribuer les risques aux résultats similaires. À chaque case correspond un type d'action à entreprendre (Fig. 15):

- 1) Les risques avec une grande MR et une petite incertitude sont à traiter en priorité ;³⁶
- 2) ceux avec une MR et une incertitude élevées doivent être investigués rapidement. Ils pourraient représenter des priorités, mais des doutes subsistent malgré tout ;
- 3) ceux avec une MR et une incertitude faibles sont moins prioritaires ;
- 4) ceux avec une MR faible mais un haut degré d'incertitude devront également faire l'objet de plus amples recherches, quoique dans un second temps.

Enfin, lorsque les risques les plus importants et les plus pertinents sont connus, il est nécessaire de déterminer si certains partagent la même source de danger. Dans ce cas, le fait d'éliminer cette source peut réduire davantage de risques, ce qui en fait une mesure rentable. Les problèmes liés au transport ou à la manipulation des documents, par exemple, ont été

(35) MR minimale de 7, maximale de 14.

(36) Le seuil d'une grande MR a été placé à 11 et plus, celui de l'incertitude à 5,5 et plus. Les seuils sont fixés de manière à avoir une répartition équitable des risques de part et d'autre de ces seuils.

n° de priorité	Risque
1	25. Manipulations inadaptées (manque de formation ou de rigueur) 29. Transport des collections des réserves vers la salle de lecture 19. Manque d'espace pour manipulations en magasin 31. Difficulté des manipulations des très grands documents 30. Espaces de travail trop petits ou encombrés
2	1. Manque de procédures d'urgence pour les collections 7. Tremblements de terre et mouvements du sol 14. Introduction de ravageurs 5. Vétusté des canalisations d'eau 3. Câbles électriques près de points d'eau
3	8. Empoussièrément des réserves
4	32. Départ de collaborateurs
5	23. Rangement au sol 21. Mobilier inadapté pour certains objets 20. Mobilier défectueux 22. Rangement vertical 24. Rangement inadéquat
6	35. Polluants non filtrés 9. Polluants dégagés par des objets de collection 34. Conditions environnementales instables
7	18. Inventaires incomplets
8	11. Ecart de température autour des installations de chauffage
9	4. Locaux techniques à côté des réserves
10	27. Rangement topographique complexe
11	15. Passage de personnes externes
12	26. Manque d'espace pour accroissement de la collection
13	6. Présence de fenêtres
14	10. Exposition à la lumière
15	16. Fermeture à clés des accès et armoires non systématique

Fig. 16 : Liste des priorités de traitement

rassemblés, tout comme ceux liés aux questions de rangements et de mobilier. Certains risques peuvent aussi être regroupés en fonction de la réponse à leur apporter. Tremblements de terre et mouvements du sol, ravageurs, vétustés des canalisations ou proximité de points électriques et hydriques ont été regroupés. Bien que ces risques puissent sembler disparates au premier abord, leur impact pourra être réduit grâce à la réponse qui sera apportée au manque de procédures d'urgences relatives au traitement de documents en cas de sinistre.

De ces regroupements, une nouvelle liste de quinze priorités a été établie (Fig. 16). Elle permet de rassembler des risques qui apparaissaient en ordre dispersé dans l'échelle de priorités établie en début d'étape. Ainsi, le manque de procédures d'urgence passe de la première à la deuxième place, mais au sein d'un groupe pour lequel pallier ce risque représenterait la

solution prioritaire. Une fois regroupées, les questions de manipulations et de transport (qui étaient déjà bien classées) se placent au sommet des priorités.

QUAND LA RÉALITÉ NOUS RATTRAPE

Lorsque nous avons commencé la réflexion sur les solutions à apporter pour diminuer les risques identifiés (étape 5 de la méthode ABC), nous avons été confrontés à un événement de taille : en février 2020, la section des Cartes et Plans a reçu, en transfert, la majeure partie de la cartothèque de l'Institut géographique national (IGN). Cette collection représente un accroissement de 30% environ du volume des collections des Cartes et Plans de KBR (atlas et cartes en feuilles essentiellement). Ainsi, le risque d'un manque de place dans les réserves est devenu réalité, alors qu'il était loin dans l'ordre de priorité de traitement (douzième place sur quinze). Est-ce là une limite de la méthode ABC ou avons-nous commis une erreur dans notre analyse ?

Tentons une réévaluation de ce risque à l'aune des derniers événements.

Le transfert des collections de l'IGN ne s'est pas improvisé en quelques semaines : les contacts et négociations quant à l'étendue et les modalités de cette cession étaient en cours depuis plusieurs mois. Ainsi, même si une telle augmentation soudaine et importante des collections reste (très) rare, cela rendait la saturation des réserves plus que probable à très court terme... Fait que nous aurions vraisemblablement dû davantage prendre en considération pendant l'analyse du risque. Le niveau maximum devenait, en fait, probable et ces deux niveaux devaient se voir attribuer les mêmes évaluations. Seul le niveau minimum devait être évalué de manière à traduire la possibilité d'un échec des discussions avec l'IGN.

Partant, « A » se voit attribuer le score de 5. L'évaluation minimale de A reste fondée sur l'accroissement annuel dû au dépôt légal et aux acquisitions réalisées par la section. Sur base des chiffres de 2016 et 2017, cela représente un accroissement d'un peu moins de 400 documents, accroissement que l'on peut encore absorber pendant une dizaine d'années (ce qui correspond à un score de 4).

Pour évaluer « B », il faut tenir compte de plusieurs facteurs. Tout d'abord, une partie des cartes et plans de l'IGN a été transférée avec son mobilier de conservation afin de faciliter le déménagement de la collection. Et au sein des dépôts de la section, une réorganisation a permis de libérer de la place : certaines armoires ont pu être vidées pour accueillir les documents de l'IGN qui sont transférés sans leur mobilier (celui-ci étant inadapté). En outre, cela devrait permettre de conserver quelques possibilités d'accroissements futurs, même après l'intégration de la collection IGN. De cette manière, aucun document n'est stocké hors mobilier, ce qui limite les risques d'empoussièrement, de décoloration ou de salissures. Néanmoins, vu le manque d'espace, une partie de la collection IGN a été entreposée provisoirement dans des locaux n'appartenant pas aux Cartes et Plans, et à l'écart des autres collections de KBR. La distance par rapport aux réserves de la section crée des facteurs de risques qu'il faudra également analyser : la dissociation des collections dans dif-

férents endroits, le manque de contrôle régulier et, par conséquent, un danger accru de vol ou de perte. D'autre part, une disparition de documents ne peut être exclue puisqu'aucun inventaire détaillé de la collection n'a été fourni par l'IGN. Même si ce travail deviendra la priorité pour les collaborateurs de la section, cela prendra plusieurs mois, voire années, pour établir ce document de référence. Enfin, la question sanitaire ne peut être négligée : une partie des collections de l'IGN était conservée dans un grenier. Même s'il n'y avait pas de signes manifestes d'infestation massive, il n'est pas impossible que certains documents aient été touchés par de l'humidité, des insectes ou des moisissures. KBR dispose d'un espace de quarantaine mais celui-ci n'est pas assez grand, ni suffisamment accessible, pour gérer l'entrée d'un fonds de cette ampleur avant son introduction réelle dans les réserves.

Le score de « B » doit donc être évalué à 5. Par ailleurs, aucune réorganisation n'a encore eu lieu : les documents restent conservés sans fardes ou dans des fardes acides, et les empilements de documents dans plusieurs meubles sont encore d'actualité. Fragilisations, déchirures ou abrasions restent donc des dégâts minimaux auxquels les documents pourraient être confrontés. Cela correspond donc à un score de 4.

Enfin, l'évaluation de « C » se fonde sur l'augmentation probable de 30% correspondant à la cartothèque de l'IGN, portant le score à 4,5. Comme pour « A », le score minimal de « C » est établi sur base de l'accroissement annuel des collections (dépôt légal et acquisitions), soit 0,29% de la valeur de la collection pour un score de 2,5.

Cette réévaluation du risque amène donc à établir une magnitude de risque de 14,5 (10,5 pour le minimum, 14,5 pour le maximum). Un changement important résulte de cette réévaluation : le risque « manque d'espace pour accroissement de la collection » passe en première place des priorités à traiter. Cela correspond donc mieux à notre réalité.

Il n'en reste pas moins que des solutions adaptées et durables doivent être trouvées pour assurer les meilleures conditions de conservation à ces nouvelles collections. Agrandir les réserves des Cartes et Plans est une option qui a rapidement été abandonnée. En effet, la recherche de locaux disponibles, accessibles et à proximité de la section s'est révélée une impasse. La seule possibilité est de densifier l'occupation de l'espace existant en superposant des étagères sur les meubles à plans et/ou en aménageant un compactus dans une réserve.

Au moment d'écrire ces lignes, ces différentes pistes sont encore à l'étude, afin d'en évaluer la pertinence. En effet, avant de décider d'un quelconque investissement, il convient de déterminer :

- dans quelle mesure la réponse envisagée permet effectivement de réduire le risque à un niveau acceptable (en diminuant la fréquence ou les conséquences de ces risques) ;
- le coût des différentes options, afin d'en évaluer la magnitude du coût-efficacité. Selon la méthode ABC, cette magnitude coût-efficacité (MCE) se calcule en fonction du coût de l'investissement de départ, des frais d'entretien éventuels et de la magnitude de risque avant intervention ;³⁷

(37) Institut canadien de conservation, *La méthode ABC pour appliquer la gestion des risques à la préservation des biens culturels*, 162–63.

- l'impact, positif ou négatif, de ces solutions sur les autres risques : en effet, la mise en place de nouvelles installations pourra avoir une influence directe sur les autres risques liés au rangement des collections (meublier inadapté, abîmé, rangement inadéquat pour certains objets,...), mais pourraient aussi amener à réévaluer d'autres risques comme ceux liés à l'utilisation des collections, à leur transport, etc. Le but est évidemment d'éviter que la résolution d'un problème en entraîne de nouveaux ou en aggrave d'autres...

Enfin, il s'agira d'inclure les meilleures options dans un plan global de traitements des risques. Ce plan, pour être efficace, doit comprendre la liste des mesures à prendre, mais aussi établir les ressources humaines, matérielles et budgétaires nécessaires et un calendrier de mise en œuvre (échancier). C'est à ces seules conditions qu'il ne constituera pas qu'une lettre d'intentions, mais deviendra une réelle politique de préservation.³⁸

CONCLUSION

L'apport principal de la méthode ABC est, certainement, de nous avoir donné des lignes directrices dans le cadre d'un projet qui était à la fois vaste et relativement neuf, aucun de nous n'étant coutumier de la gestion des risques. La méthodologie nous a accompagnés tout au long de notre travail d'investigation des conditions de conservation et d'exploitation du patrimoine des Cartes et Plans. Elle nous a permis de nous faire une idée précise de ces questions, sans risquer de se fixer uniquement sur certains aspects de la conservation ou certaines parties de la collection.

Les résultats de *ReMap* ont d'ailleurs apporté leur lot de surprises, comme l'importance prise par les risques liés au rangement, à la manipulation ou au transport des documents. À l'inverse, agir sur les conditions environnementales s'avère peut-être moins prioritaire qu'escompté. Différents outils développés dans le cadre de ce projet seront certainement utiles par ailleurs. Citons le diagramme des valeurs qui permet d'avoir une image des valeurs respectives des différentes composantes de la collection. Ce diagramme a aussi été l'occasion d'effectuer un dénombrement détaillé des pièces, quoique ce dénombrement doive être mis à jour suite au transfert d'une partie de la cartothèque de l'IGN. L'échelle des dommages est un autre outil développé à cette occasion. Son intérêt principal est qu'elle établit une hiérarchie des dégâts qui fait consensus au sein de l'équipe. Enfin, le projet a été réfléchi de manière à pouvoir être appliqué à d'autres collections conservées par KBR.

La méthode ABC nous permettra aussi de développer et choisir les bonnes réponses à apporter aux risques encourus par la collection et, ce faisant, d'aboutir à un plan global de gestion de la collection. En soit, la méthode et le projet *ReMap* sont aussi des outils de communication sur l'importance de la question de la conservation. Ils ont en tout cas permis

(38) Häkli, « Preservation Policy, » 338.

de faire remonter cette question dans l'ordre des priorités de KBR, en devenant un projet pilote de l'institution.

Il n'en demeure pas moins que la méthode ABC est compliquée. Des doutes sur la pertinence de nos jugements ou notre compréhension des tâches à entreprendre ont émaillé notre parcours. C'est ce que nous avons voulu illustrer dans cet article au travers de la critique de notre évaluation du risque de manque de place pour les accroissements de la collection.

Le manuel de la méthode n'est malheureusement pas toujours évident à comprendre. Structure et syntaxe s'avèrent parfois inutilement complexes. A notre connaissance, il n'existe pas non plus de littérature à propos d'autres projets ayant également utilisé la méthode, ce qui nous a privés de tout point de comparaison possible. Nous espérons que le présent article puisse répondre, en partie du moins, à cette critique.

Il nous reste à reconnaître que nous sommes encore dans l'inconnue quant aux financements possibles du projet *ReMap*. La réflexion sur les solutions à apporter n'étant encore qu'à ses débuts, nous n'avons évidemment pas encore cherché à les financer. L'arrivée de la cartothèque de l'IGN place pourtant la collection sous une pression supplémentaire. Malheureusement, dans un contexte de pandémie de COVID-19 dans lequel nous nous trouvons au moment d'écrire ces lignes, notre crainte est d'autant plus forte. Quelles seront encore les possibilités d'investissements (qu'ils soient publics ou privés) dans la conservation des collections, déjà peu visible en temps normal, alors que la Belgique et le monde devront faire face à des urgences sanitaires, sociales et économiques ?